



Dossier de surendettement suite départ de ma femme qui me laisse

Par **nitou1962**, le **24/10/2012** à **22:20**

Bonjour,

ma femme m a quitté en me laissant toutes les dettes, 90000 €, elle a utilisé pour la moitié la réserve d argent sur des cartes que j avais mais ou j avais tout remboursé, je l ai découvert quand elle est partie, elle ne payait pas les mensualités donc les huissiers me sont tombés dessus, et suite à un pret relais de 200000 € qui court tjs car maisons non vendues, j ai du faire un dossier de surendettement qui a été jugé recevable et ils l analyse depuis mai pour me donner un nouveau plan de paiement, et les maisons qui devaient etre saisies en sept ont 1 an de report sur la saisie suite dossier de surendettement, je ne suis pas divorcée, elle est juste partie, aura t elle sa part à payer étant donné que nous sommes mariés, vont il l obliger à en payer une partie, ils ont son adresse, car je ne suis pas responsable de la totalite des dettes, la moitié s est logique même si elle m a fait des petits dans le dos comme on dit mais pas la totalité, quelqu un peut il m 'éclairer
cordialement,